

PLAN D'ACTION SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2020-2023




Comment faire de Sciences Po un lieu de travail, d'études et de recherche plus éco-responsable et moins énergivore ? Ce premier plan d'action sur la transition écologique propose des priorités pour transformer progressivement notre institution, ses lieux et ses pratiques, d'ici 2023. Il se décline en dix objectifs visant à réduire l'empreinte écologique de nos campus et de nos activités.

Ce plan d'action s'inscrit dans le cadre plus vaste du programme « *Climate Action: Make it Work* », l'initiative de Sciences Po face à l'urgence des transformations planétaires, inaugurée en 2015 et renforcée depuis le printemps 2019. « *Make it Work* » s'appuie sur trois piliers : la transformation de nos campus et de nos activités qui fait l'objet de ce plan d'action, la revue de nos enseignements et de nos recherches pilotée par le Pr. Bruno Latour, et la sensibilisation de nos communautés et du grand public, notamment à travers un programme événementiel dédié.

C'est tout Sciences Po qui se mobilise pour agir : il en va de notre responsabilité en tant qu'institution, en tant que lieu de production de connaissances, et surtout en tant que lieu de formation. C'est avec et pour nos étudiants que nous prenons aujourd'hui ces engagements.

.....

Ce plan d'action présente, tout d'abord, les 10 objectifs pour un campus plus durable, déclinés en actions concrètes. Il prévoit ensuite l'organisation et les outils qui permettront d'en assurer une mise en œuvre et un suivi dans la durée.

En novembre 2019, Sciences Po a consulté ses communautés pour recueillir leurs idées concernant la transition écologique de nos campus. Le contenu de ce plan d'action s'est nourri de cette consultation « Campus durable ». Les engagements estampillés “” en sont directement issus.

Contact :

Juliette Seban,
Responsable transition écologique
juliette.seban@sciencespo.fr

DIX OBJECTIFS POUR UN CAMPUS DURABLE

1. RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE : MOBILITÉ ET CONSOMMATION DE RESSOURCES

Objectif 1 - Réduire les déplacements les plus polluants

En 2018, Sciences Po a mis en place une politique de voyage fixant les règles communes à tous. L'utilisation du train y a été rendue obligatoire pour toutes les destinations dont la durée de trajet « aller simple » est inférieure ou égale à 3 heures. Nous souhaitons aller plus loin pour développer significativement les voyages en train. Par ailleurs, des outils de visioconférence existent à Sciences Po, mais sont parfois méconnus. Nous prévoyons de communiquer sur leur existence, d'en améliorer encore la qualité et d'encourager leur utilisation afin de réduire nos déplacements polluants. Enfin, le développement de l'offre de stationnements pour les vélos est une volonté de tous nos campus, que nous continuerons à porter, en collaboration avec les collectivités locales partenaires.

- **Etat des lieux** : Étudier la faisabilité d'un bilan des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels.
- **Sensibilisation** : Informer nos communautés sur le volume de nos déplacements.
- **Engagement 1** : Optimiser la politique voyage pour développer les déplacements en train.
- **Engagement 2** : Encourager le recours à la visioconférence.
- **Engagement 3** : 🌱 Améliorer l'offre de stationnements vélo et faciliter les achats d'occasion et la réparation sur nos campus, notamment par la mise en place de partenariats.
- **Indicateur** : tonne équivalent CO2.

Objectif 2 - Réduire nos consommations d'eau et d'énergie

Des études et audits énergétiques ont été réalisés ces dernières années et ont permis des actions ponctuelles pour diminuer l'utilisation de ressources. Nous souhaitons aujourd'hui mettre en place une stratégie coordonnée tant sur les usages que sur l'optimisation de nos bâtiments pour une réduction significative de nos consommations.

- **Etat des lieux** : Réaliser un bilan énergétique de nos bâtiments et mettre en place un suivi régulier des consommations d'eau et d'énergie.
- **Sensibilisation** : 🌱 Mener des actions pédagogiques auprès de nos communautés pour réduire les consommations électriques (éclairages, ordinateurs).
- **Engagement 1** : 🌱 Améliorer la performance thermique des bâtiments (optimisation du chauffage, isolation des bâtiments et apport de fraîcheur naturelle).
- **Engagement 2** : Maîtriser notre utilisation de l'éclairage (poursuivre le déploiement des LED ou des ampoules basses consommation, privilégier les détecteurs de mouvement).
- **Engagement 3** : Réduire notre consommation d'eau (installation de chasses d'eau double débit et de robinets temporisés dans les sanitaires, surveillance régulière des consommations pour détecter et réparer les fuites).
- **Indicateur** : kWh consommés.

Objectif 3 - Réduire notre pollution numérique

Nos activités mobilisent fortement des outils numériques et leur utilisation est indispensable au fonctionnement de l'institution et au développement de ses projets. Sans remettre en cause ce principe nous nous engageons à sensibiliser nos communautés aux effets de la surconsommation numérique et à mettre en place des mesures pour une plus grande sobriété dans les usages quotidiens comme dans les choix matériels.

- **Etat des lieux** : Réaliser un état des lieux de notre pollution numérique (stockage mails, serveurs, drive, site).
- **Sensibilisation** : 🌱 Actions pédagogiques pour sensibiliser nos communautés aux impacts environnementaux du numérique et information sur l'utilisation possible de moteurs de recherche alternatifs.
- **Engagement 1** : 🌱 Limiter le stockage des données informatiques (drive, site internet) et l'échange de fichiers (mails), notamment en développant les bonnes pratiques.
- **Engagement 2** : 🌱 Promouvoir une gestion raisonnée du parc d'équipement informatique et audiovisuel et limiter les remplacements en allongeant la durée de vie des équipements.
- **Indicateurs** : Volume de données stockées et durée de vie moyenne des équipements.

2. LIMITER L'IMPACT NÉGATIF DE NOS ACTIVITÉS : PRODUCTION DE DÉCHETS, RECYCLAGE, RÉEMPLOI ET ESPACES VERTS


Objectif 4 - Réduire les déchets plastiques à usage unique

Sciences Po s'est engagé à supprimer les bouteilles d'eau en plastique à la rentrée 2019 et a déjà mis en place plusieurs actions pour y parvenir : préparation d'un marché pour le renouvellement et l'extension du parc de fontaines à eau, recensement des distributeurs acceptant les contenants externes et achat de carafes. Ces actions seront poursuivies et élargies pour aboutir à une réduction significative des déchets plastiques à usage unique sur nos campus.

- **Etat des lieux** : Réaliser un état des lieux de notre consommation de plastique à usage unique.
- **Sensibilisation** : 🌱 Sensibiliser nos communautés à la pollution plastique (organisation d'ateliers zéro déchet, « *Do it Yourself* » et de journées de *clean walking* à destination des étudiants et des salariés).
- **Engagement 1** : 🌱 Supprimer les achats de bouteilles d'eau en plastique, augmenter le nombre de fontaines à eau et encourager l'utilisation de carafes.
- **Engagement 2** : 🌱 Disposer de distributeurs automatiques acceptant les contenants personnels.
- **Engagement 3** : 🌱 Réduire l'utilisation de la vaisselle jetable dans les prestations alimentaires (cafétérias, traiteurs).
- **Indicateurs** : Quantité de bouteilles et gobelets achetés par l'institution ; poids des bouteilles collectées (tri sélectif).



Objectif 5 - Réduire les consommations de papier

Concernant les impressions, un parc de copieurs mutualisés est disponible sur tous les campus. Nous nous engageons à mettre en place de nouvelles actions pour réduire nos consommations de papier.

- **Etat des lieux** : Réaliser un état des lieux de notre consommation de papier.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser et former les utilisateurs pour limiter les impressions au strict nécessaire.
- **Engagement 1** :  Renforcer la politique d'impression : limiter la possibilité d'impression couleur (quotas ou autorisations personnelles) et s'assurer que l'impression en noir et blanc et en recto/verso est paramétrée par défaut sur l'ensemble de notre parc.
- **Engagement 2** : Réduire le nombre de publications institutionnelles imprimées : brochures, flyers et dépliants dont le contenu est déjà en ligne.
- **Engagement 3** : Promouvoir le design et la communication responsable : réviser la charte graphique pour réduire l'encre utilisée et augmenter la durée de vie des documents imprimés en supprimant les informations rapidement obsolètes.
- **Indicateurs** : Nombre d'impressions et poids de papier collecté (tri sélectif).

Objectif 6 - Améliorer le tri sélectif

Sciences Po a mis en place le tri et le recyclage des déchets, ce qui a entraîné la disparition des poubelles individuelles. Tous les bâtiments de Sciences Po sont désormais équipés de poubelles bleues, jaunes et grises permettant le recyclage du papier, des bouteilles en plastique et des cannettes métalliques. Nous poursuivrons les efforts pour améliorer la qualité du tri mais également pour l'élargir à d'autres types de déchets.

- **Etat des lieux** : Recenser les types de déchets non recyclés et estimer les quantités correspondantes.
- **Sensibilisation** : Améliorer la communication sur les consignes de tri.
- **Engagement 1** :  Réaliser une étude de faisabilité de collecte et recyclage des mégots de cigarette, des capsules de café et du verre.
- **Engagement 2** :  Étendre la possibilité du compostage sur nos campus.
- **Indicateur** : Poids de déchets non triés collectés.


Objectif 7 - Favoriser le réemploi

Lors du renouvellement de nos matériels informatiques ou de notre mobilier, nous faisons appel à des partenaires externes qui en réemploient seulement une faible part. Nous augmenterons significativement le réemploi de ces biens.

- **Etat des lieux** : Réaliser un état des lieux des taux de réemploi sur le parc informatique et le mobilier.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser nos communautés sur les possibilités de réemploi.
- **Engagement 1** : Travailler sur le réemploi du matériel informatique en externe et sur le réemploi du mobilier, en interne dans le cadre des opérations de déménagement ou en externe pour le mobilier réformé ou hors d'usage.
- **Engagement 2** : Créer un cadre pour permettre aux communautés d'échanger du matériel de manière gratuite lors d'événements ponctuels.
- **Indicateur** : Pourcentage de mobilier réemployé lors des déménagements de postes.

Objectif 8 - Végétaliser nos campus et mettre en place une gestion durable de nos espaces verts

Nos campus comptent déjà de nombreux espaces verts et nous nous engageons à poursuivre l'effort de végétalisation. C'est notamment une préoccupation au cœur du projet campus 2022, avec la création prévue de 3 500 m² de jardins et toitures végétalisées au 1 Saint-Thomas et le réaménagement du jardin du 13 rue de l'Université.

- **Etat des lieux** : Recenser l'ensemble de nos m² d'espaces verts ainsi que les contrats de gestion en cours.
- **Sensibilisation** : Informer nos communautés sur les m² d'espaces verts et la contribution des jardins créés au 1 Saint-Thomas à la performance thermique des bâtiments.
- **Engagement 1** :  Poursuivre les efforts de végétalisation des campus.
- **Engagement 2** : Etudier la possibilité de supprimer les produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts.
- **Indicateurs** : m² d'espaces verts et clauses dans le marché de gestion des espaces verts.

3. CONSOMMER RESPONSABLE : ACHATS ET ALIMENTATION

Objectif 9 - Renforcer la politique d'achats responsables

Depuis la mise en place des marchés en 2014, des critères de sélection environnementaux et des clauses incitatives ont été intégrés dans les marchés publics lancés par Sciences Po. Nous souhaitons les renforcer quand cela semble approprié, mais également améliorer le suivi du respect de ces critères pendant toute la durée d'exécution des marchés.

- **Etat des lieux** : Lister les marchés en cours incluant un ou des critères environnementaux et/ou des clauses incitatives et établir une feuille de route en identifiant les prochains marchés les plus stratégiques en termes d'environnement.
- **Sensibilisation** : Informer nos communautés des critères utilisés et des éventuels plans de progrès mis en place en partenariat avec nos fournisseurs.
- **Engagement 1** : Intégrer des critères environnementaux plus fermes ou des clauses incitatives dans tous les marchés pour lesquels cela est pertinent.
- **Engagement 2** : Améliorer le suivi du respect des engagements contractuels liés à l'environnement sur la phase opérationnelle des marchés.
- **Indicateur** : Taux de couverture vert : la part de nos dépenses externes couvertes par un marché public et incluant un ou des critères environnementaux et/ou des clauses incitatives.

Objectif 10 - Améliorer l'offre alimentaire sur nos campus

Les questions d'alimentation sont une préoccupation majeure et quotidienne des étudiants sur nos campus. Le succès de la cafétéria autogérée par l'association Pavés sur le campus parisien en est une bonne illustration. Concernant les cafétérias et distributeurs automatiques gérés par nos prestataires, des échanges ont été initiés, notamment pour améliorer l'offre végétarienne. Nous poursuivrons la recherche de solutions concrètes pour répondre aux enjeux liés à l'alimentation : qualité des produits et lutte contre le gaspillage alimentaire.

- **Etat des lieux** : Réaliser un état des lieux de l'offre alimentaire et une estimation du gaspillage dans les distributeurs automatiques et les cafétérias de nos campus en lien avec nos prestataires.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser nos communautés à une meilleure alimentation, notamment à partir des projets de potager et vergers prévus au 1 Saint-Thomas et au 13 rue de l'Université.
- **Engagement 1** : 🌱 Augmenter l'approvisionnement en produits locaux et durables dans les prestations alimentaires de nos campus.
- **Engagement 2** : 🌱 Développer l'offre végétarienne dans les prestations alimentaires de nos campus.
- **Engagement 3** : 🌱 Lutter contre le gaspillage alimentaire en proposant une réduction sur les invendus en fin de journée ou en organisant un partenariat avec le milieu associatif.
- **Indicateur** : Part des produits locaux et durables dans les prestations alimentaires, nombre de propositions végétariennes et poids des déchets alimentaires non vendus (sous réserve de faisabilité par le prestataire).

UN ENGAGEMENT DURABLE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : GOUVERNANCE, MOBILISATION ÉTUDIANTE, PARTENARIATS ET VALORISATION

• Gouvernance et engagement étudiant

Pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficace du plan d'action sur la transition écologique, nous prévoyons d'institutionnaliser un comité de pilotage *Make it Work*, afin de coordonner les différentes composantes de l'initiative à l'échelle de l'institution. Nous envisageons également la nomination d'un référent transition écologique au sein de chaque communauté et de chaque direction.

Les étudiants de Sciences Po sont d'ores et déjà mobilisés en faveur de la transition écologique, disposent de véritables expériences et sont demandeurs de collaborations. Aussi, nous travaillerons avec les associations étudiantes, notamment pour mener les actions de sensibilisation et de formation de la communauté étudiante. De nombreux étudiants expriment, par ailleurs, le souhait de réaliser leur Parcours civique sur le thème de la transition écologique. Nous les y aiderons en valorisant les opportunités de partenariats et en permettant, pour un ou deux étudiants par an, sa réalisation au sein de la mission transition écologique de Sciences Po.

• Partenariats académiques

Les questions climatiques sont déjà au cœur de certaines de nos alliances académiques internationales U7+ - *Alliance of World Universities* et *Global Alliance of Universities on Climate*. Nous souhaitons renforcer ces coopérations et inscrire Sciences Po dans d'autres réseaux stratégiques d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en France (par exemple le réseau CIRSES) et à l'international (par exemple *The Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education*), notamment afin d'identifier les meilleures pratiques.

• Valorisation

La valorisation des actions institutionnelles en matière de transition écologique est à construire. Nous souhaitons établir une communication régulière et dynamique qui permettra de faire connaître l'ensemble des actions institutionnelles menées, de décrire les initiatives à venir et de partager la stratégie environnementale de l'établissement auprès des différentes communautés de Sciences Po. Cela sera rendu possible notamment par le biais d'une page dédiée sur le site institutionnel commune aux différents piliers de l'initiative *Make it Work* et par l'utilisation des outils de communication interne et externe existants.

Un bilan annuel des actions menées sera par ailleurs produit et présenté aux instances de gouvernance de Sciences Po. Ce bilan reprendra l'ensemble des indicateurs mentionnés pour chacun des dix objectifs.

10 OBJECTIFS POUR UN CAMPUS DURABLE



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE : MOBILITÉ ET CONSOMMATION DE RESSOURCES

1

Réduire les déplacements les plus polluants

2

Réduire nos consommations d'eau et d'énergie

3

Réduire notre pollution numérique



LIMITER L'IMPACT NÉGATIF DE NOS ACTIVITÉS : PRODUCTION DE DÉCHETS, RECYCLAGE, RÉEMPLOI ET ESPACES VERTS

4

Réduire les déchets plastiques

5

Réduire les consommations de papier

6

Améliorer le tri sélectif

7

Favoriser le réemploi

8

Végétaliser nos campus



CONSOMMER RESPONSABLE : ACHATS ET ALIMENTATION

9

Renforcer la politique d'achats responsables

10

Améliorer l'offre alimentaire sur nos campus